

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Chercheurs et spécialistes pour une sécurité holistique

Quels liens établir entre la gouvernance du secteur de sécurité et la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme ? C'est autour de ce thème que se penchent, depuis le lundi dernier, des représentants étatiques et d'organisations sous-régionales ainsi que de la société civile et des chercheurs de pays d'Afrique de l'Ouest.

Avec une volonté de développer une « approche holistique de la sécurité », la formation, organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (Oif), est soutenue par le Réseau international francophone de formation policière (Francopol), l'Association internationale des procureurs et poursuivants francophones (Aippf) ainsi que la Chaire Unesco-Prev, membre du Réseau francophone de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme. Deux experts ayant servi à la facilitation de la formation, qui se termine demain vendredi, sont ainsi revenus sur la question du terrorisme et de l'extrémisme violent. Mais, ils surtout ont esquissé des solutions pour mieux affiner l'intervention et la lutte en amont. Il s'agit du Commissaire divisionnaire belge Benoît Blanpain, vice-président du Comité technique Police et citoyen de Francopol, et d'Adib Bencherif, Professeur en Sciences politiques à l'Université Sher-

brooke et chercheur associé à la Chaire Unesco-Prev.

Sur la pertinence de la session de formation, l'expert en sécurité sociétale Blanpain a été sans équivoque. Elle vise, selon lui, à faciliter des « échanges entre experts des pays participants ». « Nous avons des experts venus de la Belgique, du Québec et de la Suisse. L'idée est de voir ce qu'il est possible de mettre ensemble en place pour justement prévenir le radicalisme et l'extrémisme violent, notamment en renforçant la relation de confiance, capitale en matière de radicalisme, pour que justement les gens ne basculent pas dans le radicalisme, voire dans l'extrémisme violent. Nous avons pu expliquer tous les principes de police de proximité du modèle belge, le modèle de sécurité de proximité du Sénégal et une ouverture au modèle de concertation développé depuis peu à Longueuil, au Québec », a-t-il expliqué. Il semble être rejoint par le chercheur qui a mis en exergue la « diffi-



Commissaire divisionnaire belge Benoît Blanpain, vice-président du Comité technique Police et citoyen de Francopol

culté structurelle qu'il faut reconnaître avec ces grandes frontières poreuses » et ces « nombreuses communautés qui vivent de part et d'autre ». Ainsi, pour le Pr Bencherif, il ne faut pas se « braquer sur un contrôle territorial stricto sensu, mais essayer de voir l'espace comme un espace social ». Il a alors insisté sur la « résilience des communautés ». Il a, en effet, soutenu : « Si vous avez des

individus qui jouent le rôle de courtiers de la paix en intérieur, qui sont là pour essayer d'avertir l'autorité centrale et participer ainsi à l'effort de renseignement, et renforcent la relation de confiance entre les acteurs, cela permet de faire de la prévention, d'éloigner des jeunes des groupes terroristes et autres. Il faut donc travailler sur la bonne relation entre les autorités et les communautés à travers ces figures qui sont des intermédiaires aussi ».

Créer des espaces de dialogue avec toutes les parties prenantes

La session de Dakar a été une opportunité pour Francopol d'expliquer sa démarche « tout en attirant l'attention sur l'approche de la désescalade en essayant de résoudre la question au plus en bas niveau, éviter toute frustration de part et d'autre ». « Ce qui est important,

c'est l'approche en chaîne de la sécurité, c'est-à-dire que la police n'est qu'un acteur de la chaîne pouvant contribuer à résoudre cette approche. C'est ensemble, avec d'autres acteurs, que nous pourrions y arriver. Mais, il est plus qu'important de créer des espaces de dialogue avec toutes les parties prenantes pour permettre, à nouveau, d'éviter que des gens se sentent laissés pour compte et éviter tout sentiment d'exclusion », a proposé le Commissaire Benoît Blanpain. « L'idée est de pouvoir permettre une réinsertion d'individus qui ont été, par exemple, déjà dans des groupes violents, mais aussi de trouver un moyen de faire la prévention bien avant la violence. Nous voyons la prévention sur plusieurs niveaux », a avancé le Pr Bencherif.

Cela, en conformité avec la démarche de son centre de recherche universitaire pour parvenir à cette approche « sécuritaire holistique en considérant plusieurs dimensions socioéconomiques, d'aides aux communautés vulnérables et surtout de ne pas stigmatiser ». L'idéal, pour le chercheur, est de déployer un effort de planification et une logique à installer sur le long terme pour faire de la prévention. « Lorsque nous sommes déjà en situation de crise, il est certain que nous sommes déjà en retard sur l'action. Dans les pays qui ne sont pas touchés, par exemple, il faut être dans un schéma préventif. Pour ceux qui le sont déjà, il est impératif de développer une approche multidimensionnelle et non pas seulement une approche sécuritaire ou centrée exclusivement sur le contre-terrorisme », a-t-il indiqué.

Ibrahima Khaliloullah NDIAYE

PAUVRETÉ, INÉGALITÉS, INJUSTICE, IDÉOLOGIE...

Ces principales causes de radicalisme

Revenant sur les causes de radicalisation et d'extrémisme, le Pr Adib Bencherif a relevé plusieurs facteurs qui peuvent causer une « trajectoire de radicalisation et amener certaines populations à être vulnérables : des enjeux économiques, de pauvreté, d'inégalités de ressources, d'injustices, mais aussi des enjeux idéologiques, c'est-à-dire une adhésion par conviction ». Ces différents facteurs sont parfois mélangés. D'où l'importance d'intervenir sur différents aspects, mais aussi de « responsabiliser les communautés en leur octroyant des ressources et en développant des programmes liés au développement économique. Il convient aussi de leur donner également des outils pour qu'elles développent une résilience ; ce qui passe par la mise en place de programmes, la mise en œuvre d'harmonies entre autorités coutumières et l'autorité centrale. Une jonction donc entre



Adib Bencherif, Professeur en Sciences politiques à l'Université Sherbrooke et chercheur associé à la Chaire Unesco-Prev.

la communauté et l'État ». Cette « mise en œuvre d'harmonies » peut être vue par l'implication également de la « chaîne pénale dans son ensemble ». « C'est toute une série d'approches à mettre ensemble en œuvre, en amont, pour éviter à certaines populations de basculer dans le

radicalisme. Un pays comme la Mauritanie est cité, par exemple, pour son approche en faveur des femmes victimes de viol qui sont souvent évincées de la communauté. C'est donc tout un mécanisme qui a été mis en place pour mieux les intégrer. Nous avons également l'exemple des maisons de justice de proximité au Togo avec deux hommes, deux femmes qui ont des connaissances en matière juridique pour pouvoir rapprocher la justice des communautés et ainsi les éviter de faire 200-300 km. Ce sont des exemples très pratiques qui visent justement à réduire le fossé du nonaccès à la justice, par exemple, des facteurs qui peuvent être facilitateurs pour encourager les gens à ne pas verser dans le radicalisme tout en sachant qu'il existe une série de facteurs internes chez chaque personne », a laissé entendre le Commissaire Blanpain.

I. K. NDIAYE

Mutualiser les efforts

À l'heure des conflits asymétriques, il est devenu nécessaire de mutualiser les efforts. « C'est ensemble que nous pouvons discuter pour améliorer les choses. Nous avons retenu des débats l'importance d'avoir une bonne formation, une bonne information, un bon accueil de personnes qui veulent s'adresser aux structures étatiques, de jus-

tice, pour éviter qu'elles ne tombent dans l'escarcelle des recruteurs », selon le membre de Francopol. Il a préconisé également « une vision, une gouvernance plus forte pour conduire tout le monde à la même direction ». « Il faut que les États l'intègrent pour que nous concourons tous vers le même objectif », a-t-il exhorté. Sur les possibi-

lités ouvertes par cette formation, M. Blanpain aimerait qu'il y ait une « espèce de réseau avec les différents partenaires et experts présents pour continuer à avancer », vu que le séminaire pourrait être « une première étape de réflexion qui pourra être menée et conduite après plus en profondeur ».

I. K. NDIAYE

PRISE D'ASSAUT DE LA MOSQUÉE D'AL-AQSA
Les fermes condamnations de l'Oci

L'Organisation de coopération islamique (Oci) a condamné, hier, la prise d'assaut de la sainte mosquée d'Al-Aqsa, à Jérusalem, par des centaines de colons extrémistes.

Le Secrétariat général de l'Organisation de coopération islamique, dans un communiqué parvenu à notre rédaction, a fermement condamné, hier, « la prise d'assaut de la mosquée bénie Al-Aqsa par des groupes de colons extrémistes sous la protection des forces d'occupation israéliennes, et leur pratique de rituels talmudiques dans ses cours, en plus de la fermeture de la mosquée d'Abraham de la ville d'Hébron ». Il a également dénoncé, avec force, la poursuite, par ces forces, « des mesures arbitraires et du crime de châtement collectif pratiqués contre les citoyens palestiniens, en particulier dans la ville occupée de Jérusalem, considérant cette

dangereuse escalade comme une violation flagrante du droit international, des Conventions de Genève et des résolutions pertinentes des Nations unies ».

L'Oci dit tenir les autorités israéliennes « pleinement responsables de cette dangereuse escalade », renouvelant son appel à la communauté internationale pour qu'elle prenne « des mesures sérieuses » en vue de mettre fin à ces violations répétées et obliger Israël « à respecter le caractère sacré des lieux saints, à préserver le statut juridique et historique de la sainte mosquée Al-Aqsa et en vue d'assurer une protection internationale au peuple palestinien ».

Daouda MANE